

Rubrique 1 Identification de la substance / préparation et de la société / entreprise**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial Traunem
Synonyme

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Utilisation Insecticide biologique
Utilisations déconseillées

1.3 Renseignements concernant le fabricant fournissant la fiche de données de sécurité

Fabricant e-nema GmbH
Adresse Klausdorferstrasse 28-36
24223 Schwentimental
Telefon +49 (0) 4307 8295 222
E-Mail info@e-nema.de
Fournisseur Andermatt Biocontrol Suisse AG
Adresse Stahlermatten 6
6146 Grossdietwil, Suisse
Téléphone +41 (0)62 917 5005
E-mail sales@biocontrol.ch

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Téléphone 145 (Tox Info Suisse)

Rubrique 2 Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou de la préparation**

Selon règlement (EC) Nr. 1272/2008 [CLP], ne contient pas de substances dangereuses.

2.2 Éléments d'étiquetage

EUH 401: Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.
SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
Ne pas respirer les aérosols.
Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

2.3 Autres dangers

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, very bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006
La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

Rubrique 3 Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Le produit est une préparation.

Le produit n'est pas couvert par la CITES.
No EG : non disponible pour les organismes vivants
No CAS : non disponible pour les organismes vivants

3.2 Préparations

Steinernema feltiae (nématodes entomopathogènes)

Rubrique 4 Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales	Consulter un médecin en cas d'irritation persistant
Après inhalation	Seulement après une inhalation massive : Amener la victime à l'air frais. Donner beaucoup de l'air frais, consulter le médecin en cas d'irritation persistant ou en cas crise d'étouffement
Après contact avec la peau	Laver bien avec de l'eau courant et savon.
Après contact avec les yeux	Rincer immédiatement et abondamment les yeux avec de l'eau tiède. Consulter un médecin en cas de trouble persistant.
Après ingestion	Rincer la bouche. Cracher le liquide. Boire beaucoup d'eau. Plus d'aide n'est pas nécessaire normalement.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Irritation des yeux et d'appareil respiratoire

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique

Rubrique 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:	Produit soi-même ne brûle pas. Accorder les mesures d'extinction à l'environnement.
Moyens d'extinction inappropriés:	Produit soi-même ne brûle pas. Accorder les mesures d'extinction à l'environnement.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Aucun connu

5.3 Conseils aux pompiers

Aucun connu

Rubrique 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pas nécessaire

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Pas nécessaire

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Porter une protection des yeux, mains et respiratoire. Ramasser mécaniquement et éviter la formation de poussière. Laver des objets et le sol contaminé avec de l'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Rubrique 8

Rubrique 7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Ne pas manger, ni boire ou fumer pendant le travail.
Laver les mains après l'utilisation.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans son emballage d'origine fermé, dans un endroit sombre. Protéger du rayonnement direct du soleil. Ne pas congeler.
Température de stockage: +2°C – +5°C

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation uniquement selon le mode d'emploi

Rubrique 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

8.2 Contrôles de l'exposition

Protection des yeux/de visage	Lunettes de protection
Protection de la peau	Vêtements de travail habituels. Gants de protection.
Protection respiratoire	Masque de poussière
Risques thermiques	Pas nécessaire
Autres	Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Rubrique 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme	poudre
Couleur	ocre
Odeur	Glaise humide
Seuil olfactif	non déterminé
Valeur du pH	7 - 8 (100 g/l eau, 20°C)
Point de fusion	100°C (produit contient de l'eau)
Point d'ébullition	Non combustible
Point d'inflammation	pas applicable
Taux d'évaporation	non déterminé
Inflammabilité	Pas applicable
Limite inférieure et supérieure d'explosibilité	Pas applicable
Pression de vapeur (20 °C)	non déterminé
Densité de vapeur	non déterminé
Densité	Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau	Insoluble dans l'eau
Coefficient de partage: n-octanol/eau	non déterminé
Température d'auto-allumage	Non concerné
Température de décomposition	non déterminé
Viscosité	non déterminé
Propriétés explosives	non déterminé
Propriétés comburantes	non déterminé

9.2 Autres informations

aucun

Rubrique 10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

pas de donnée disponible

10.2 Stabilité chimique

Pas de donnée disponible

10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Pas de donnée disponible
10.4 Conditions à éviter	Température <4°C et >30°C
10.5 Matières incompatibles	Pas de donnée disponible
10.6 Produits de décomposition dangereux	Aucune connue

Rubrique 11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques	
Toxicité aiguë	Non toxique >5g/kg (rat ou souris, oral)
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Non toxique
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non toxique
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	Non toxique
Mutagénicité sur les cellules germinales	Non toxique
Cancérogénicité	Non toxique
Toxicité pour la reproduction	Non toxique
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non toxique
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non toxique
Danger par ingestion	Non toxique

Rubrique 12 Informations écologiques

12.1 Toxicité	Ne pas toxique ou pathogénique contre oiseaux, reptiles, amphibie, poisson, abeilles ou ver de terre. Effet uniquement sur des insectes du sol.
Toxicité aiguë (courte durée)	
Poissons	Aucun
Crustacés	Aucun
Algues/plantes aquatiques	Aucun
Autres organismes	Aucun
Toxicité chronique (longue durée)	
Poissons	Aucun
Crustacés	Aucun
Algues/plantes aquatiques	Aucun
Autres organismes	Aucun
12.2 Persistance et dégradabilité	
Dégradabilité abiotique	Pas applicable
Dégradabilité physique et photochimique	Pas applicable
Biodégradation	Pas applicable
12.3 Potentiel de bioaccumulation	
Coefficient de partage octanol-eau	Pas applicable

Facteur de bioconcentration Pas applicable

12.4 Mobilité dans le sol

Répartition connue ou prévisible entre les différents compartiments de l'environnement Pas applicable
Tension superficielle Pas applicable
Adsorption/lixiviation Pas applicable

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La préparation ne contient pas des substances vPvB (vPvB = very persistent, ver bioaccumulative) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006
La préparation ne contient pas des substances PBT (PBT = persistent, bioaccumulative, toxic) resp. ne relève pas de l'annexe XIII du règlement (CE) 1907/2006

12.6 Autres effets néfastes

Aucun

12.7 Autres informations

Aucun

Rubrique 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Elimination de Produit/ Emballage Déchets papiers ou déchets ordinaire.
Code/marquage des déchets conforme à OMOD Aucun
Information important pour le traitement des déchets Aucun
Information important pour le traitement d'eau sale Aucun
Autre recommandation pour le traitement des déchets Aucun

Rubrique 14 Informations relatives au transport

Transport routier/ferroviaire Pas limité
Transport maritime Pas limité
Transport aérien Pas limité

Rubrique 15 Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou à la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement
Aucun connu

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Classification Non classé

Rubrique 16 Autres informations

Ces indications concernent le produit défini pour le consommateur final. Toutes les indications correspondent à l'état actuel de notre connaissance. Elles décrivent le produit en fonction des données des règlements de sécurité ; elles ne représentent pas d'assurance de qualité dans le sens d'une spécification technique.
Le produit n'est pas couvert par la CITES.

Ne figure pas dans les annexes 1 et 1 de la PSV SR 916.20
comme organisme spécifiquement nuisible.
Aucun certificat phytosanitaire n'est requis.

i Révision

Date

Adapté au règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
01. avr. 2022